



## Compte rendu de la réunion de bureau du 02/06/2016

### 1 - Stratégie Métropolitaine de Développement Economique

Guy Jourden, ainsi que les animateurs de la commission économie, veille et prospective, a participé au Comité d'Orientation Stratégique de la Métropole. Il y a présenté l'avis du Conseil de développement qui a reçu un très bon accueil. Brest métropole a retenu la proposition du Conseil d'organiser un suivi « partenarial » des actions mises en œuvre dans le cadre de cette stratégie.

La vision prospective élaborée par le Conseil diffusée en annexe de la stratégie a suscité un grand intérêt.

### 2 – Commission Aménagement, Développement durable

Bernard Collobert et Jean-Pierre Caroff ont rendu compte de la réunion du 1<sup>er</sup> juin et des questionnements de la commission sur la version du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui leur a été présentée. ([Lire le compte-rendu](#))

Concernant les territoires « agricoles », Benjamin Grebot (Directeur de l'ADEUPa de Brest Bretagne) et Thierry Cann (Directeur du Pôle métropolitain du Pays de Brest) ont indiqué que le zonage de la Presqu'île de Crozon allait être modifié. Benjamin Grebot a apporté des précisions sur la question des villages et hameaux. Le nouveau SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) abandonne la notion de hameau trop fragile juridiquement. Les hameaux de plus de 50 maisons, selon certaines conditions de densité, de morphologie..., seront désormais considérés comme des villages.

Quant à la question de la dynamique démographique envisagée dans le PADD, Benjamin Grebot et Thierry Cann confirment que la progression annuelle de population de 0,45% est ambitieuse.

### 3 – Groupe de travail Rade de Brest

Les auditions s'achèveront en juin par le Parc Naturel Régional d'Armorique et IFREMER. Le groupe de travail rédigera ses conclusions au dernier trimestre afin de les présenter aux élus en fin d'année.

### 4 – Questions diverses

- Rose Marie Robert, représentante titulaire de la CFDT en remplacement de Claudie Mignard souhaite avoir des précisions sur l'organisation du Conseil et s'interroge sur la mobilisation des jeunes.

Il lui est rappelé que le Conseil est informel, ce qui est le cas de nombreux conseils de métropole. Dans les territoires moins urbains les conseils ont généralement un statut associatif ce qui leur impose des difficultés de gestion du personnel et de financement encore plus importantes. Le Président indique qu'il tient à conserver cette organisation qui permet une souplesse et une liberté de fonctionnement, même s'il souhaiterait une augmentation des moyens affectés au Conseil tant financiers qu'humains.

Benjamin Grebot indique que du point de vue des moyens humains, l'ADEUPa qui met à disposition la chargée de mission du Conseil, n'est pas remboursée de l'intégralité de son salaire.



Quant à la mobilisation des jeunes, Maryse Larpent rappelle que le Conseil avait engagé un travail avec le réseau des Conseils de développements bretons en partenariat avec la Ligue de l'enseignement qui devait accompagner les conseils sur ce sujet. Dans le Finistère, ce projet n'a pas pu aboutir faute d'implication de la ligue de l'enseignement qui ne disposait pas des moyens humains nécessaires. Plus généralement, la mobilisation des jeunes est une difficulté rencontrée par l'ensemble des Conseils.

- Assemblée Plénière du 22 juin

Maryse Larpent a rencontré l'ensemble des intervenants avec l'aide de Michel Paillard. Jean-Louis Le Corvoiser les a également contactés afin de préparer la table ronde.

- Dans le cadre du cycle de conférences sur la ville de demain organisé en partenariat avec l'ADEUPa et l'UBO, Benjamin Grebot propose d'organiser une conférence sur le thème de l'avenir de la mobilité. Il a contacté Dominique Rouillard, co-auteur de « Door to door, futur du véhicule, futur urbain ».

*« Les véhicules écologiques et la communication numérique embarquée, à l'ère des flux intelligents et de l'Internet des objets, transforment l'architecture et la ville contemporaines. Door to door, Futur du véhicule, futur urbain, repense les situations urbaines, théorise et imagine les modèles futurs de développement, les nouveaux programmes architecturaux qui en découlent. Il propose et présente les "espaces de l'accès", l'extension-multiplication de l'accessibilité "porte-à-porte" sur six métropoles européennes, et la fonction réparatrice de ces nouveaux outils de "l'auto-mobilité" communicante, résolvant par leur usage les dysfonctionnements urbains. Le parking devient un programme d'avenir pour l'architecture, tandis que le Véhicule Ecologique Communicant (VEC), un outil bientôt automate, ni bruyant, ni sale, côtoie humains, nature et animaux dans les bâtiments - le partage des présences et des activités dans un "grand espace commun". Le VEC est l'exemple le plus puissant de l'interaction entre la pratique des territoires urbanisés et les TIC. Il est le marqueur le plus incisif du retour du modèle des flux pour penser l'urbain, sous une forme cohérente avec la demande ou les injonctions de la société des échanges et du partage qui s'est mise en marche : la mobilité-accessibilité est redevenue le programme premier, la structure du futur. Que devient l'urbain lorsque l'accès en est le trait le plus dominant ? Les "pôles d'accessibilité et d'échange" sont des dispositifs de transformation de la vie urbaine, qu'ils reconfigurent pour plus de confort et d'efficacité. L'arrivée des nouveaux véhicules accélère ainsi l'interférence entre l'urbanisme des usages et des services et l'urbanisme spatial. A ce niveau, les véhicules sont équivalents à des bâtiments. »*

- Etudes de l'ADEUPa

Benjamin Grebot propose de venir présenter l'étude sur l'impact économique de la Défense ainsi que l'Atlas de l'Ouest Breton aux membres du Conseil.

Concernant, l'Atlas de l'Ouest Breton, Maryse suggère qu'il soit présenté à l'ensemble des conseils de l'Ouest Breton (de Saint Briec à Lorient).